Image not found or type unknown

Hypothèque judiciaire et succession

Par **Messie51**, le **04/05/2014** à **19:39**

Bonjour, suite décès de ma grand mère, j'ai hérité de l'autre moitié de l.appartement que nous avions en indivision, ainsi que d'un certain montant en numéraire. Une hypothèque judiciaire est posée sur cet appartement qui a été mis en vente, et le notaire refuse de me verser la partie en numéraire restant après remboursement des divers créanciers et des impôts. Cette hypothèque ne concerne t elle pas que la partie immobilière ? Puis je récupérer cet argent avant la vente de l.appartement. Merci pour vos réponse. Bien cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés